

Reconvilier, le 4 mai 2006

Conseil d'Administration de Swissmetal
Par son Président
Monsieur Friedrich Sauerländer
Route de Suisse 360
1298 Celigny / GE

Monsieur Sauerländer,

Depuis quelques temps, nous entendons et lisons nombre de réflexions de votre part concernant la situation catastrophique que subit notre site de Reconvilier. Nous dénonçons avec force les accusations, les ultimatums et les mensonges que vous proférez à l'encontre de votre site de Reconvilier et ses collaborateurs. Afin de mettre un terme à toutes les fausses interprétations quant à la réalité vécue par le personnel de la Boillat, un rectificatif et une mise au point de notre part s'avèrent être une nécessité.

L'absentéisme que vous décrivez sous le terme malhonnête «d'équipe maladie» est le premier exemple de votre démagogie viscérale. Tout au plus une vingtaine de collaborateurs de production bénéficient encore d'un congé maladie. Vous n'êtes pas sans savoir qu'une dizaine d'entre eux ont à subir d'importants problèmes de santé nécessitant une absence de longue durée. Une autre catégorie fait partie du pourcentage incompressible de personnes qui sont en arrêt maladie de courte durée. Reste une partie non négligeable, certes, de gens que vous accusez naïvement de «malades imaginaires» et qui, eux, ont supporté une pression et un mobbing inadmissible de votre part. Vous vous sentez dans l'obligation de justifier votre attitude en décrivant un complot de «certificats de complaisance» délivrés par les médecins traitant de la détresse psychologique de vos collaborateurs.

N'oublions pas de mentionner les cas de maladie dans l'encadrement de Dornach actif à Reconvilier. On terminera ce chapitre en mentionnant que cette «équipe maladie» compte dans ses rangs des salariés Boillat qui ont souhaité et qui «travaillent» sur le site de Dornach. Et ce depuis le 30 janvier.

Vos accusations selon lesquelles le manque de productivité est dû à une grève du zèle sont elles aussi totalement infondées. Preuve sont les chiffres sortis de votre rapport trimestriel le 28.04.06. Si Boillat sortait ~ 60 to / jour de produits finis avec un effectif de production totalisant 10'000 h par semaine, il est illusoire de croire qu'avec une moyenne de 4000 h par semaine vous allez atteindre un tonnage de 30 à 40 to par jour.

Les commissions de Reconvilier vous avaient déjà mis en garde **avant** la prononciation du licenciement de 112 personnes que le fonctionnement de Boillat serait gravement perturbé si une telle décision devait être appliquée. De plus, le non réengagement de la totalité de l'encadrement Boillat sonnait déjà comme alarme sur le bon fonctionnement futur du site de Reconvilier.

Vous avez imposé sur notre site des cadres dont le manque criant de connaissances sur nos produits, nos clients, notre savoir-faire et nos méthodes de travail a fait chuter dramatiquement la qualité de service et la motivation du personnel Boillat. Pour preuve, votre décision de vous séparer de près de 40 % des ressources humaines disponibles en production alors que le carnet de commandes Boillat assurerait, déjà aujourd'hui, du travail pour **tout** le personnel jusqu'à la fin de l'année. Il est grave de constater que c'est aux commissions de Boillat de vous rendre attentif au fait que le personnel licencié fin mars bénéficie, au minimum, de 11 jours de vacances, d'un droit à un jour de congé hebdomadaire pour se rendre à un entretien d'embauche et compte plusieurs dizaines d'heures supplémentaires accumulées en 2005 pour cause de manque de personnel.

L'état désastreux dans lequel vous avez plongé notre site a poussé un nombre important de collègues à dédire leur contrat de travail les liant à Swissmetal. Le résultat est que l'effectif de production réel sur

lequel vous pouvez vous appuyer correspond déjà à celui dont vous pensiez pouvoir vous contenter en juillet. Ajoutez à cela les vacances ou absences prolongées, injustifiables au vu de la gravité de la situation, de cadres Dornach responsables d'un secteur Boillat et vous obtenez le désordre actuel.

Notre site n'a plus les moyens d'honorer la majorité des commandes qu'il détient. Nos installations ne sont plus en mesure de garantir la productivité et la qualité requise par manque d'entretien et de dépannage. Les sites de Dornach et Lundenscheid n'ont pas les capacités technologiques, les compétences et la santé financière pour se substituer à la Boillat. Vos diverses tentatives allant dans ce sens ont toutes échouées. La qualité de la matière dont la Boillat est approvisionnée ne permet pas d'assurer le «standard» de qualité dont nos clients sont en droit d'attendre. Plus grave encore, vous pénalisez délibérément nos meilleurs clients par des délais de livraison inacceptables dus à une volonté sciemment orchestrée de désorganiser la planification de la production en maintenant des installations stratégiques hors service.

Au mois de juin devrait intervenir un important audit pour conserver la certification ISO 9001. Il est certainement inutile de vous rappeler que le groupe Swissmetal n'aura aucune chance de passer avec succès cet écueil.

Les personnes démissionnaires, Messieurs Trautmann et Hirschi, bénéficient d'une liberté d'action et de décision inacceptable. De par leur statut, toute entreprise qui se respecte met en place un dispositif afin de préserver l'intégrité de son savoir-faire, de ses clients et de son personnel. Nous attendons de votre part un éclaircissement rapide sur la liberté de manœuvre dont jouissent ces deux personnes.

Avant même le début de la seconde grève, les commissions et la direction de Reconvilier vous ont rendu attentif au fait que le non respect du protocole d'accord signé en novembre 2004 engendrerait de graves préjudices non seulement pour Boillat, mais pour tout le groupe Swissmetal. Le résultat de 2 mois de chaos sur le site de Reconvilier est que nous sommes au bord de la faillite. Et ce n'est pas en mettant une pression inimaginable sur cinq de nos collègues pour remplacer des cadres présomptueux et corriger au pied levé les innombrables et injustifiables erreurs de management de M. Henri Bols que la situation va s'améliorer.

Nous demandons, une dernière fois, au Conseil d'administration de Swissmetal ainsi qu'à sa Direction de prendre immédiatement les mesures nécessaires qui s'imposent pour redonner à son seul site rentable les moyens de fonctionner normalement et d'honorer ainsi la confiance que ses clients place en la capacité de Boillat, de les livrer avec la qualité requise et au délai de la marchandise commandée. Ces mesures sont la remise en place d'une Direction et d'un organigramme indépendant et compétent conformément au protocole d'accord que vous avez signé.

Si vous n'obtempérez pas, vous serez entièrement rendu responsable de la faillite du groupe Swissmetal (Boillat + Metallwerk Dornach). Les multiples avertissements auxquels vous avez fait sourde oreille seront là comme autant de preuves à votre charge.

En vous remerciant d'avoir pris bonne note de cette lettre, nous vous prions d'agréer, Monsieur Sauerländer, nos salutations distinguées.

Représentation des employés
Swissmetal Boillat

Commission des ouvriers
Swissmetal Boillat